



**COMPTE-RENDU DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
EXTRORDINAIRE et ORDINAIRE  
du 29 avril 2011  
Salle Pauline Kergomard à Brétigny-sur-Orge**

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2010 : 160

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 82

Majorité requise pour la validité des délibérations : 80

---°°---

Le quorum étant atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale, Dominique RAMEL, président du Conseil d'administration, déclare la séance ouverte de l'**Assemblée générale extraordinaire** à 10h.

---°°---

Pour commencer, le président remercie tous les participants à cette assemblée, adhérents et invités. Grâce à votre fidélité, les délibérations qui vont suivre seront validées.

L'ordre du jour unique de cette AG concerne la modification des Statuts et du Règlement intérieur de l'Association. Ces aménagements sont destinés à permettre l'accueil de Personnes Qualifiées afin de donner au Conseil d'administration le soutien nécessaire au développement de l'Association.

Il est donc proposé :

- que le nombre d'administrateur soit porté à 20 (au lieu de 18) ;
- que la composition du Conseil d'administration soit :
  - 2 sièges aux salariés de l'ALVE adhérents de l'Association (sans changement)
  - 4 sièges aux personnes qualifiées (au lieu de 2)
  - 50% ses sièges aux familles adhérentes de l'ALVE soit 9 + 1 siège au représentant de l'UNAFAM (sans changement)
  - 4 sièges sont réservés aux soignants, médecins psychiatres ou personnels infirmiers des secteurs psychiatriques en lien avec les structures de l'Association (sans changement)

Après un court débat concernant la définition des « soignants en lien avec les structures », les 2 propositions de modifications sont adoptées à l'unanimité.

### **Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire**

### **BILAN D'ACTIVITÉ ET RAPPORT MORAL**

Le Président lit le rapport remis à chaque adhérent présent (pièce jointe) puis invite les participants à s'exprimer.

Une question est débattue avant le vote : la difficulté pour les familles de faire bénéficier à leur proche de l'accueil temporaire en raison essentielle des longueurs de démarches pour obtenir une orientation de la MDPH.

Il est dit que la MDPH ne peut pas prononcer d'orientation en même temps en foyer de vie et en établissement de travailleur adapté. Cette position n'est pas certaine concernant les accueils temporaires. C'est sans doute possible dans les foyers hébergeant les travailleurs en ESAT.

Il est recommandé aux familles qui souhaitent faire bénéficier de ce service à leur proche, de faire la demande d'orientation à la MDPH. Cette orientation qui peut être valable pendant 5 années, permet l'accès à l'accueil temporaire dans les maisons de l'ALVE, généralement avec des délais très courts.

Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## BILAN FINANCIER

Patrick Grand présente le diaporama traditionnel dans lequel sont figurés les résultats des différentes structures. Il est fait état des résultats négatifs que présentent plusieurs structures. Cet état est dû notamment à la non reprise des excédents (qu'ils soient positifs ou négatifs) dans la présentation comptable exigée par la réglementation, mais qui ne reflète pas le résultat présenté au Conseil général.

Le rapport financier est établi par Madame GUERIN, commissaire aux comptes et Patrick Grand, secrétaire général en lit le rapport.

Elle exprime dans ses conclusions, que l'audit qu'elle a effectué, lui permet de « *certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice* »

Les remarques présentées par le commissaire aux comptes concernent les déficits constatés de certaines structures.

Ces déficits sont expliqués par le Secrétaire général, les accueils temporaires ayant représenté entre 25 et 50% des taux d'occupation. De plus, à Etampes, le remplacement des personnes décédées en cours d'année, n'ont pas été immédiats, les nouveaux résidents nécessitant une période d'approche indispensable à la réussite de leur nouveau projet de vie.

Le Commissaire aux comptes présente ensuite le rapport spécial établi pour la première fois pour l'ALVE. Ce rapport précise des points particuliers de l'Association (rémunération éventuelle des administrateurs, *non concerné à l'ALVE*, des salariés dirigeants et les liens de parentés existants au sein du personnel) et est remis au président.

Après échanges avec l'assemblée, les comptes présentés sont acceptés à l'unanimité.

## ÉLECTION au CONSEIL d'ADMINISTRATION

A la suite de l'Assemblée générale extraordinaire, l'élection des administrateurs concerne le tiers sortants et les nouveaux postes à pourvoir.

Les membres sortants :

Claude Guinet démissionne en raison d'un changement prochain de résidence. Le président remercie chaleureusement Claude pour le travail accompli pendant son mandat.

Le Docteur Cabié et Didier Hoeltgen n'ont pas manifesté leur souhait de se représenter.

Mélina Dufraisse siégeant en qualité de salarié ne souhaite pas se représenter.

Les autres administrateurs sortants, Claude Metzinger, Dominique Ramel se représentent.

Les nouveaux candidats sont invités à se présenter :

Madame Marie-Claude Ponsart, ayant exercé comme médecin inspecteur de santé publique à la DRASSIF et plus particulièrement orienté vers la psychiatrie ;

Monsieur Jean Ferrandi, Psychiatre chef de secteur à l'hôpital Paul Guiraud, absent aujourd'hui pour raison professionnelle, est présenté par le Conseil d'administration. Le projet de Gentilly est préparé notamment avec lui et son entrée au CA dans le groupe soignants peut être une ouverture utile à nos réflexions ;

Monsieur Etienne Primard, fondateur de Solidarité Nouvelle pour le Logement, est également présenté par le Conseil d'administration. La participation d'un « bailleur social » était depuis quelques années souhaitées. SNL travaille avec l'ALVE sur le projet de résidence accueil de Pussay. SNL en assurera la maîtrise d'ouvrage et l'achat de la propriété.

Véronique Donet, directrice de la maison du chêne à 4 oreilles se présente sur le poste réservé aux salariés.

Le nombre de candidats n'excédant pas le nombre de postes à pourvoir, le président propose un vote à mains levées. Accord des présents.

Sont élus à l'unanimité :

- Pour les familles : Claude Metzinger, Serge Legall, Dominique Ramel
- Pour les personnes qualifiées : Marie Claude Ponssard et Etienne Primard
- Pour les salariés : Véronique Donet
- Pour les soignants : Jean Ferrandi

A la suite de cette élection, le Conseil d'administration compte aujourd'hui 19 membres, un poste reste à pourvoir pour les personnes qualifiées.

Le président remercie l'assemblée pour ce vote unanime et informe qu'il ne sera pas candidat, lors du Conseil d'administration qui se tiendra ensuite, au poste de président. Depuis l'AG de 2010, un travail de préparation à la succession a été entrepris avec Jean-Marie Claustre, qui sera candidat.

Jean-Marie Claustre se présente alors en disant le plaisir qu'il a à mettre ses compétences à la disposition de l'ALVE. Etant adhérent depuis plusieurs années, il a pu observer le fonctionnement de l'association et apprécie son côté « amical ».

## **ORGANISATION DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2009.**

Les différents projets de l'Association ayant été développés dans le compte-rendu d'activités, le président évoque le colloque « Continuons à rêver » en cours de préparation qui permettra de réfléchir sur l'organisation de l'ALVE dans les années à venir. Il invite les adhérents présents à retenir la date du 9 juin pour participer à ce colloque.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine autour du verre de l'amitié.

le Secrétaire  
Dominique RAMEL

Le Président  
Jean-Marie CLAUSTRE

---°°°---

### **Témoignage du nouveau Président**

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni après l'Assemblée Générale, a approuvé la désignation de son nouveau président, Jean-Marie Claustre :

*En tant que parent, d'une personne en souffrance psychique, il m'est apparu incontournable de mettre mes compétences à la disposition de l'ALVE.*

*Adhérent de l'UNAFAM puis de l'ALVE, en fait je connais l'ALVE depuis assez peu de temps (5 à 6 ans environ). Mais, après 24 ans d'accompagnement d'un enfant en souffrance psychique depuis l'âge de 16 ans, je peux témoigner de l'extraordinaire changement de vie qu'a amené l'accueil de mon fils dans une Maison ALVE, à la fois pour lui-même et pour toute la famille.*

*Je profite également de cette occasion pour rendre hommage à Dominique Ramel pour le formidable travail de développement de l'Association qui a été réalisé durant les 6 années de sa Présidence.*

*Dominique a souhaité quitter la présidence, mais je peux témoigner que ce n'est pas une décision brutale, il a préparé sa succession. En effet, 6 mois avant l'AG d'Avril 2010 (date à laquelle j'ai été admis au CA de l'ALVE), j'avais été sollicité par Dominique (et un de ses complices) dans l'optique de lui succéder.*

*Dominique a, par ailleurs, tenu à rester au Conseil d'Administration afin d'assurer une transition en souplesse. J'apprécie particulièrement son sens des responsabilités et je suis très fier de prendre la Présidence de cette très belle Association que nous laissent Joël Roche et Dominique Ramel.*

Le Président de l'ALVE, Jean-Marie Claustre